



Foire aux questions

Est-ce que SécuriCAB demande un abonnement payant ?

Le service est offert gratuitement aux membres du Centre d'action bénévole de Montcalm. Il est possible de devenir membre moyennant des frais d'adhésion annuelle de 15\$.

J'ai l'habitude de ne pas être à la maison certains jours de la semaine. Comment le faire savoir à SécuriCAB?

Le service vous permet de choisir les journées où vous désirez être appelé. Vous pouvez également changer les plages horaires à tout moment.

Puis-je utiliser le service de manière temporaire?

Tout à fait. Que vous ayez subi un accident, une intervention médicale ou tout problème de santé affectant votre mobilité et votre autonomie, vous pouvez bénéficier de SécuriCAB pour la durée de votre convalescence.

Qui m'appellera?

Une voix féminine robotisée vous répondra lorsque vous décrocherez. Elle vous demandera d'appuyer sur le 1. Cela confirme au service que vous êtes à la maison et en sécurité. Si vous ne décrochez pas, SécuriCAB tentera de vous rappeler à deux autres reprises. Sans réponse, ou sans appui sur la touche 1, c'est le Centre d'action bénévole de Montcalm qui sera avisé et qui prendra contact avec votre ou vos répondants. Dans des cas plus urgents, le service de police sera contacté.

Que se passe-t-il si je manque l'appel, alors que je suis à la maison et en sécurité?

Ne vous inquiétez pas, le service tentera de vous rappeler deux autres fois.

On me demande de choisir des répondants en cas d'urgence. Quelles personnes de mon entourage puis-je choisir?

Un répondant peut être un membre de la famille, un ami, un voisin, etc., pourvu que ce dernier réside proche de chez vous et qu'il soit en mesure de se déplacer. Les répondants que vous choisirez seront avisés de leur rôle. Si vous n'avez pas de potentiel répondant dans votre entourage, le Centre d'action bénévole vous affectera un bénévole.